

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 NOVEMBRE 2015**

Objet : **ESPACE DE POLARISATION AIN - HAUTE-SAVOIE - SAVOIE : ECOLE DES MANAGERS**

-----  
Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE  
-----

*Intervention du Président BAILLY*

En 2007, la Chambre décidait d'adhérer au réseau national des Ecoles des Managers, réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, et d'ouvrir dans l'Ain une Ecole des Managers afin de permettre de former et accompagner les futurs repreneurs, en particulier dans le cadre de la transmission d'entreprise familiale.

Depuis sa création, l'EDM de l'Ain a ainsi formé près de 40 entrepreneurs, issus de secteurs d'activité aussi variés que le bâtiment, l'emballage, l'imprimerie, l'industrie agroalimentaire, la mécanique, la métallurgie, la plasturgie, les transports, l'hôtellerie, le commerce ou les services....

En novembre 2014, en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits ne lui permettant pas de réunir les conditions favorables, tant sur le plan budgétaire que pédagogique pour démarrer une 6e promotion, la Chambre décidait de mettre en sommeil l'EDM.

Parrainée à son ouverture par l'Ecole des Managers de la Haute Savoie, l'Ecole des Managers de l'Ain a toujours gardé des liens étroits avec son homologue de Haute Savoie et a ainsi pu orienter les contacts/prospects de l'Ain vers l'EDM 74, depuis sa mise en sommeil.

Aussi, dans le cadre des travaux engagés au sein de l'espace de polarisation Ain - Haute-Savoie - Savoie, les axes de coopération envisagés en matière de formation ont ainsi permis de réétudier comment l'Ain et la Haute-Savoie pourraient travailler ensemble au niveau de l'EDM.

Il est proposé que la Chambre intègre l'association qui porte l'EDM 74, lui permettant ainsi de continuer à apporter une réponse en matière de formation de futurs repreneurs, selon les modalités ci-après :

- une participation au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'Association,
- une communication sur l'EDM 74 à partir de son site internet, son fil d'actu...,
- une promotion et commercialisation prioritairement axée sur une zone géographique se situant au plus à 1h30 d'Annecy,
- une rétribution à hauteur de 2 590€ TTC par stagiaire recruté pour suivre la formation à Annecy,
- une participation aux suivis, jurys et bilans des formations.

Il vous est demandé :

- de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la Chambre à l'association qui porte l'Ecole des Managers de la Haute-Savoie,
- de donner tous les pouvoirs à votre Président pour signer les conventions de financement correspondantes,
- de valider les désignations suivantes :
  - . Jean-Marc Bailly, comme représentant titulaire,
  - . Claire Nallet, comme représentante suppléante.

**L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly**

- autorise l'adhésion de la CCI de l'Ain à l'association qui porte l'EDM de la Haute-Savoie
- donne tout pouvoir au Président pour signer les conventions de financement correspondantes
- valide les désignations exposées ci-dessus.

PF	JMB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 NOVEMBRE 2015**

Objet : **ESPACE DE POLARISATION AIN - HAUTE-SAVOIE - SAVOIE : ECOLE DES MANAGERS**

---

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 33
- Nombre de Membres présents ..... 19
- Nombre de voix pour ..... 19
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY  
Président